

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration
Séance du 24 septembre 2020

Point 9

Modification du règlement intérieur du Conseil d'administration de l'ANSM en vue de la publication des délibérations et de synthèses à l'issue des séances du Conseil d'administration

Délibération n°2020 - 22

PJ : Règlement intérieur du Conseil d'administration de l'ANSM

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le règlement intérieur du Conseil d'administration de l'ANSM, annexé à la présente délibération.

Catherine de SALINS
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-13 du Code de la santé publique, approbation un mois après transmission aux ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.